

## Le nouveau mode de collecte des déchets se met en place

🕒 4 min

**À Boussac, la collecte des déchets change de formule. Les habitants doivent se rendre aux deux points d'apports volontaires aménagés. L'expérimentation menée par le Grand Figeac concerne neuf villages de la vallée du Célé.**

**E**n quelques minutes seulement, mardi matin, le camion-grue piloté par un agent du service de collecte du Grand Figeac a déposé quatre colonnes flambant neuves, bardées de bois, au carrefour de la RD 48 vers Gréalou et du Mas de Brézac sur les hauteurs de Boussac. Sous les yeux du maire, Denis Daynac, ce site devient l'un des deux points d'apports volontaires de la commune. L'autre est situé sur la route de la vallée. « Le premier est implanté au niveau du stade où on a déjà un container enterré qui va rester en place. C'est sur le trajet des gens qui vont travailler à Figeac. Pour le deuxième, on a pris un point sur le passage, à côté d'un lotissement de 25 foyers. On a choisi un emplacement le plus simple possible, sans arbre et sans fil électrique ».

Après Camboulit la semaine dernière, Boussac est la deuxième commune du Grand Figeac à basculer sur un nouveau mode de collecte des déchets. Une petite révolution qui sera expérimentée durant un an dans la vallée du Célé. Neuf villages vont ainsi être équipés d'un ou deux, voire trois points d'apports volontaires, selon leur taille. Sur chaque site, les habitants, qui ne pourront plus utiliser les bacs roulants marrons et verts progressivement retirés, auront à disposition une colonne pour jeter les ordures ménagères, une colonne pour le recyclable, une troisième spécifique au carton et une dernière réservée au verre.

« C'est attendu. Ça fait presque deux ans qu'on en parle »

Même si ce changement a forcément un impact sur la vie de ses administrés, le maire de Boussac n'a pas d'inquiétude. « C'est attendu. Ça fait un moment, presque deux ans, qu'on en parle. Une communication a été faite auprès des habitants qui ont reçu des flyers dans leur boîte aux lettres. Une permanence a permis à la population de poser des questions et de savoir comment ça allait se passer » explique l'élus lotois plutôt confiant. « On sait que par exemple une aide à domicile qui intervient chez une personne âgée ne pourra plus jeter la poubelle dans le bac à côté de la maison mais qu'il faudra qu'elle la prenne en partant. On a juste la crainte d'avoir des déchets laissés à côté des colonnes ».

Pour éviter tout débordement, le service en charge de la collecte à la communauté de communes est sur le pont pour accompagner

l'expérimentation. « Une colonne a un volume de 5 m<sup>3</sup>, ce qui représente environ huit bacs. Pour cette période de test, on a décidé de mettre le carton. C'est important parce que le carton est valorisable. La colonne de verre, toujours traitée par le Syded, fait 3 m<sup>3</sup>. On viendra à peu près une fois par semaine collecter les ordures ménagères, une fois par semaine aussi pour le recyclable et deux fois par mois pour le carton. De toute façon on adaptera les fréquences de collecte et on ajustera en fonction des besoins. C'est beaucoup plus souple puisqu'un seul agent suffit pour collecter » précise Patrick Mèche, responsable du service réduction, valorisation et collecte des déchets au Grand Figeac.

Lors des fêtes votives ou de manifestations particulières, des colonnes pourront être ajoutées. « On peut déplacer facilement les colonnes avec le camion-grue. Une autre benne est par ailleurs commandée. Et pour la saison, on va installer des colonnes au niveau des campings de la vallée » assure le responsable du service de collecte. Pour l'heure deux agents sont mobilisés pour le déploiement des points d'apports volontaires qui va se poursuivre à Corn, puis Espagnac jusqu'au Sauliac-sur-Célé, pour s'achever à Gréalou fin mai. Pendant ce temps, les tournées de ramassage seront supprimées et les bacs roulants récupérés. Déjà le Grand Figeac prépare la vallée du Lot à une expérimentation similaire. Sept communes dont Cajarc ont été retenues et sont en train de choisir les emplacements des futurs points d'apports volontaires.

Audrey Lecomte

